Aménagement de la cour du Collège Jean Beaufret, à Auzances
CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE
// Février - Juin 2019

Les missions du C.A.U.E ont pour objectif de conseiller et guider le maître d'ouvrage sur un programme cohérent et indépendant de toute prise d'intérêt.

Le C.A.U.E intervient en amont de toute activité de maîtrise d'œuvre et n'est pas habilité à assurer les missions qui entrent dans ce cadre juridique. Nos rapports ne constituent en aucun cas des documents contractuels.

23 Creuse
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

11, rue Victor Hugo BP 250 ▪ 23000 Guéret
Tél. : 05 44 30 27 56 ▪ Fax : 05 44 30 27 90
E-mail : caue23@caue23.fr
www.caue23.fr ▪ Fb : CAUE de la Creuse

la CREUSE le Département

Présentation en commission du 25 juin 2019

1- Note descriptive

23 Creuse
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Ce projet a débuté en Novembre dernier suite à la sollicitation de la Principale du collège et du personnel éducatif qui souhaitaient mener une réflexion sur l'aménagement de la cour, et en priorité la réfection des revêtements de sols très dégradés et occasionnant des chutes et des désagréments pour les collégien-ne-s.
Plutôt qu'une simple proposition d'aménagement, le CAUE a donc proposé une co-construction du projet avec un groupe de collègien-ne-s. À ce titre, l'instance la plus représentative des collègien-ne-s, de leurs parents,du corps enseignant et du personnel administratif s'est révélé être le Conseil de la Vie Collégienne (CVC). Il est aujourd'hui constitué de 14 délégués et de leurs 14 suppléants, 1 professeur, 1 CPE, 2 membres du personnel administratif, 1 représentant des parents d'élèves. Des professeurs intéressés par le projet nous ont également rejoint ponctuellement lors de certains ateliers.

Le projet a donc été élaboré lors de trois ateliers, avec le CVC, comme suit :
- Temps 1 : Élaboration d'un diagnostic partagé autour d'une visite des lieux et une cartographie participative. «Qu'est-ce que j'aime ? // Qu'est-ce je n'aime pas ?»
- Temps 2 : «Qu'est-ce que j'aimerai ?» Mise en commun des idées, discussions afin d'aboutir à un scénario d'aménagement. Montée en compétences du groupe de travail par l'apport d'images de références, de palettes végétales et d'exemples d'autres réalisations.
- Temps 3 : Réalisation d'un plan final faisant la synthèse des discussions. Validation de ce plan par le groupe de travail.
- Temps 4 : Restitution finale, prévue le Mercredi 26 Juin 2019.

Chaque atelier s'est déroulé en différents temps de travail, permettant aux participant-e-s de formuler et partager un diagnostic, d'acquérir les outils de la conception, ainsi qu'être en capacité de formuler des propositions réalisables.
Bien sûr, il n'a pas été question de répondre simplement à la question des revêtements de sols, mais bien d'avoir une vision globale de l'espace. Il ne s'agissait pas non plus de se brider dans des enveloppes budgétaires inconnues des parties prenantes, mais bien au contraire, afin de donner à ce projet un poids plus important et une crédibilité de faire une proposition globale pouvant être phasée en différents lots, réalisables durant plusieurs années selon les enveloppes budgétaires allouées.
Le projet repose sur un triple constat : un revêtement de sol globalement dégradé et inadapté tant en temps de pluie (création de très nombreuses flaques d'eau et zones boueuses) qu'en tant ensoleillé (enrobé noir créant un îlot de chaleur très important) ; un manque d'espaces abrités au regard du nombre d'élèves (seulement deux préaux sous lesquels l'ensemble des collégien-ne-s ne peuvent s'abriter) ; des aires de jeux de tailles et d'emplacements inadaptés au regard des usages.

Le projet a donc été de palier ces dysfonctionnements, tout d'abord par la création d'auvents à la toiture colorée positionnés en différents endroits, selon différentes situations (adossé au mur de soutènement, à cheval sur les deux niveaux de la cour, formant un mini-théâtre de plein air, ou bien dans le prolongement du bâtiment). Ainsi positionnés, ces auvents permettent de multiplier les espaces abrités, dispatchant les collégien-ne-s en différents endroits, évitant les trop grandes concentrations souvent source de conflits d'usage.
Le deuxième point a été la suppression des deux aires de jeux (terrain de basket sur la partie haute de la cour et terrain de foot sur la partie basse) pour la création d'un seul et même terrain multi-sports (sur le modèle des city-stades). Cette proposition a fait consensus auprès des élèves, permettant aux non-sportifs de jouir d'une plus grande surface de cours et pour les pratiquants des jeux de balle un plus grand confort.
Le troisième point a été l'introduction importante du végétal dans la cour. En premier lieu pour limiter la création d'un îlot de chaleur dans la cour, mais aussi comme éveil au Vivant et support pédagogique.Des alignements d'arbres de développement moyen, laissé en port libre, sont créés afin de répondre à l'architecture de la façade du collège. Des plates-bandes arbustives (un peu à l'image de celles présentes au Collège Martin Nadaud, à Guéret) permettent de délimiter certains espaces et créer des îlots de biodiversité. Du mobilier
d'accueil de la faune sauvage peuvent ici être imaginés (nichoirs, hôtels à insectes, mangeoires à oiseaux, dispositifs pour micro-mammifères, nichoirs à chauves-souris, etc.). De même, près du réfectoire, il a été proposé la création de plates-bandes surélevées pouvant recevoir des plantes aromatiques.
L'ensemble de ces espaces peut, bien évidemment, être géré dans le cadre d'ateliers pédagogiques.

2- Plan de Masse général

3- Les espaces et les plantations proposées

23 Creuse
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

1 À proximité du self et de l'entrée du Collège, des plates-bandes surélevées sont installées. Tout en recevant plantes aromatiques et potagères, elles pourront servir de support pédagogique aux cours de SVT.
Des bandes potagères peuvent également être installées le long du chemin menant au self.

2 L'un des besoins importants de la cour du Collège est l'installation d'abris, aujourd'hui trop peu nombreux pour pouvoir recevoir l'ensemble des élèves.
Il est donc proposé l'édification de quatre auvents, de tailles et de formes différentes, accroissant ainsi la surface couverte. Un premier auvent est proposé au-devant de celui existant, abritant les casiers. La structure permettra de soutenir des plantes grimpantes qui apporteront une note fleurie à l'entrée du Collège.

3 L'ancien terrain de basket-ball, aujourd'hui inutilisé, est remplacé par un mail d'arbres de développement moyen, en port libre. Ces arbres pourront être fruitiers et/ou d'ornement. Une plate-bande arbustive ceinture le nouvel espace, le séparant de la circulation générale et lui conférant ainsi un véritable statut de «place». Un second auvent, à la toiture colorée, est construit, protégeant les bancs installés en conversation.

4

Il a été jugé par le groupe de travail qu'une seule volée d'escaliers pouvait être ici maintenue. La seconde est donc supprimée au profit d'une rampe moins abrupte que celle existante. Le talus est également remplacé par une série de gradins offrant un nouvel espace d'assises et de discussions. Un large auvent, mono-pente, vient le recouvrir.
Au-delà des temps de récréation, cet espace peut également devenir un lieu de représentation, d'expression ou de restitution dans le cadre de certains cours.

5

Il est également souhaité un traitement des talus existants. Pour cela, les haies taillées et les conifères au port rampant sont supprimés afin de laisser la place à des bandes d'arbustes à petits fruits comestibles et des cheminements étroits engazonnés.

Afin d'étirer ces talus, un large platelage en bois est créé, surmonté d'un alignement d'arbres. Limitant ainsi les surfaces minérales, cette terrasse apportera tout autant un confort de marche que de jeu, permettant de s'asseoir par terre aux beaux jours, tout en créant un nouveau rapport architectural avec la longue façade du Collège.

6

Si les sports collectifs (notamment le football et le tennis de table) représentent des activités importantes lors des temps de récréation, il a été souhaité de retrouver un espace plus vaste, et central, pour les autres collégiens. L'aménagement proposé offre ainsi un vaste espace libre, encadré par deux alignements d'arbres et deux auvents.

Un terrain multi-sports est créé en périphérie. Dans les plates-bandes arbustives l'entourant, des dispositifs favorisant l'accueil de la faune sauvage pourront être installés.
Il est également à prévoir un à deux points d'eau (fontaines) afin que les collégiens puissent se désaltérer.

7

Le bosquet de Bouleaux est conservé. Toutefois, afin d'assurer leur pérennité, il est conseillé d'éviter tout revêtement de sol imperméable, asphyxiant le système racinaire en empêchant les échanges entre la surface et les différents horizons du sol. Il est donc proposé la mise en œuvre d'un revêtement souple et perméable, de préférence coloré afin de créer un île dans la cour. Des bancs pourront être installés.

4- Croquis d'ambiance

Le long du mur de soutènement, il est proposé, comme à d'autres endroits de la cour, d'installer un auvent permettant de s'abriter tout autant de la pluie que du soleil. La structure, en bois ou en métal, soutient une toiture de verre coloré (*cf image de référence Ombrière colorée, Voie de la Liberté, à Cherbourg-en-Cotentin (50)*), apportant une touche de couleurs et un jeu de lumière au sol.

Les bancs existants sont conservés. D'autres sont installés en vis-à-vis ou sur le côté afin de créer des espaces de conversation et d'échanges plus conviviaux.

Un alignement d'arbres de développement moyen, laissés en port libre, apporte ombre et fraîcheur en période estivale. À leur pied, une plate-bande arbustive en *mixed-border* protège le tronc et apporte un touche de couleurs et de diversité végétale favorable aux insectes pollinisateurs.

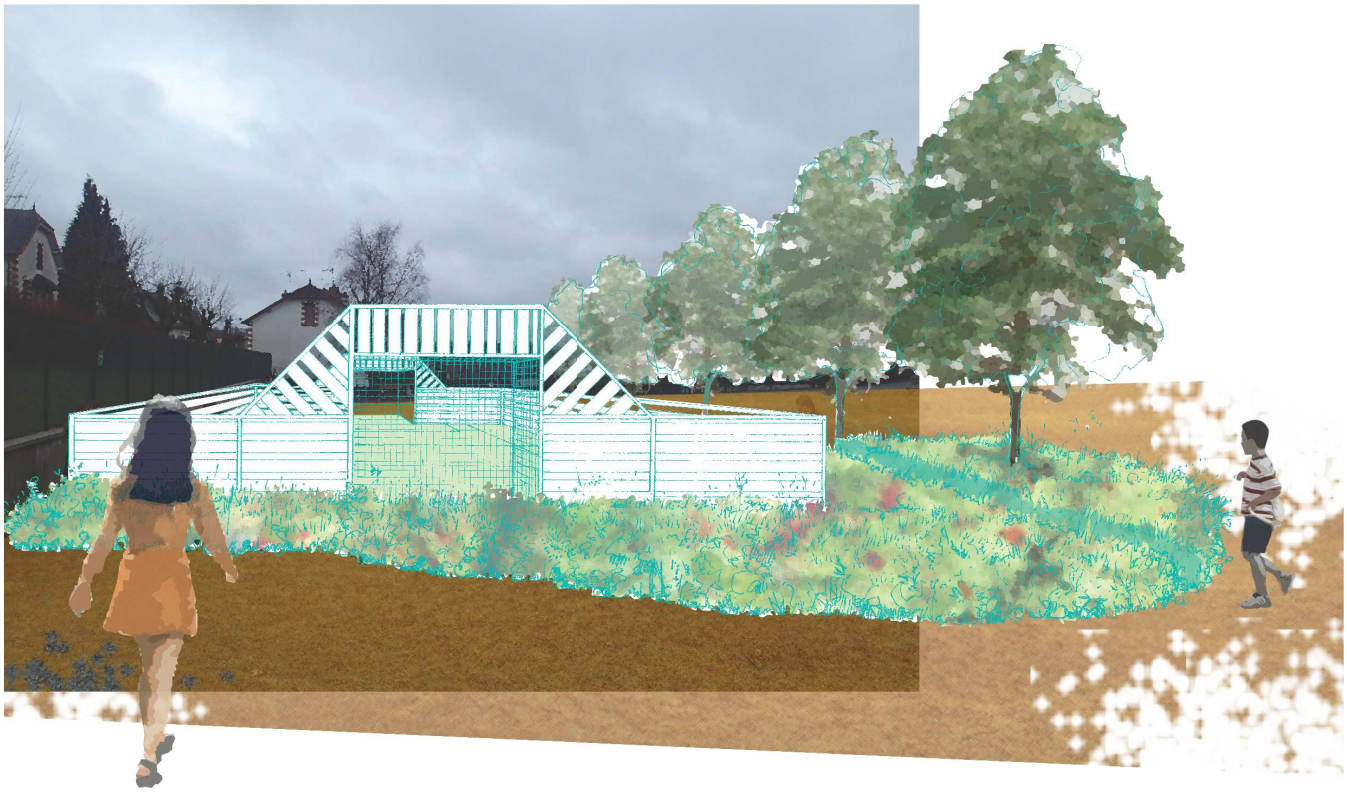

Le terrain de basket-ball n'étant plus aujourd'hui utilisé et le terrain de football étant jugé prenant trop de place par rapport à la surface générale de la cour, il est proposé de créer un terrain multi-sports collectifs, en périphérie de la cour. Ce terrain est clôturé afin d'éviter que le ballon n'en sorte. Cela permet également de délimiter clairement et physiquement l'espace de jeux et ainsi garantir aux autres usagers de la cour une complète jouissance de l'espace.

De part et d'autre, des plates-bandes arbustives en *mixed-border* agrémentent le lieu et accompagnent l'alignement d'arbres.
Avec l'objectif de reprendre l'intégralité du revêtement de sol de la cour, en privilégiant un revêtement perméable à semi-perméable, ces plantations permettront de limiter les surfaces minérales et donc éviter de créer de trop grands îlots de chaleur.

Bien au contraire, la cour du Collège doit devenir un îlot de fraîcheur.